



LE QUOTIDIEN DE LA TERRE

AVRIL 2025 | NUMÉRO 8



AURAPARIS
ASSOCIATION POUR LE REIN



REPRENDRE LE POUVOIR SUR SA VIE GRÂCE À LA DIALYSE À DOMICILE

Et si la dialyse n'était plus une contrainte, mais une voie vers l'autonomie ? C'est le pari que fait L'AURA Paris, pionnier de la dialyse à domicile en Île-de-France, en plaçant le patient au cœur de son parcours de soins.

L'AURA est une chance pour développer la dialyse à domicile. Elle a une tradition forte sur cette modalité puisqu'elle a été **créée en 1967 par le Pr Jean Hamburger, avec l'appui des autorités de la Sécurité Sociale et de l'Assistance Publique.**

Choisir la dialyse à domicile, c'est choisir la liberté : celle d'adapter son traitement à son rythme de vie, de préserver sa vie sociale, professionnelle et familiale. C'est aussi bénéficier d'un accompagnement de proximité, grâce à des équipes formées, des technologies innovantes et des structures pensées pour soutenir chaque patient dans cette transition.

Avec la création de l'unité ETAP – Espace de Transition vers l'Autonomie Progressive – inaugurée à l'automne 2024, L'AURA Paris s'inspire des modèles canadien et belge pour franchir un nouveau cap. Cette unité **offre à tous les patients une porte d'entrée vers une prise en charge autonome, en leur donnant les moyens de choisir et de maîtriser leur traitement.**



Car promouvoir la dialyse à domicile, c'est répondre à une évidence : **elle améliore la qualité de vie, favorise l'indépendance, allège la logistique hospitalière et réduit les coûts pour la collectivité.** À ce jour, plus de 450 patients sont déjà accompagnés par L'AURA Paris dans cette démarche, preuve que le changement est non seulement possible, mais en marche.

En adoptant cette stratégie, L'AURA Paris et ses partenaires inscrivent leur action dans **"le sens de l'histoire", selon l'expression du Dr Fessi**, chef de service du PADD et de Châtillon, en charge de la stratégie pour la dialyse à domicile à L'AURA Paris. **Offrir le choix. Redonner du pouvoir. Mieux vivre avec la maladie.** Voilà l'ambition que L'AURA Paris et ses partenaires portent avec force et conviction.

Dans ce dossier à lire, nous explorerons les différents aspects de la dialyse à domicile : les innovations technologiques, les enjeux médicaux et sociétaux, le rôle des professionnels de santé, ainsi que les témoignages de patients et d'experts. Autant d'éléments qui illustrent l'engagement de L'AURA Paris et de ses partenaires à redonner aux patients le pouvoir sur leur traitement et sur leur vie.

1. Dialyse à domicile : Une stratégie au service de l'autonomie des patients

Depuis plusieurs années, la prise en charge des patients atteints d'insuffisance rénale chronique évolue vers des solutions favorisant l'autonomie et la qualité de vie. Parmi ces solutions, **la dialyse à domicile constitue une réponse pertinente, à la fois sur le plan médical, humain et économique.**

L'AURA Paris, premier acteur de la dialyse à domicile en Île-de-France, et ses partenaires s'engagent pleinement dans cette dynamique en déployant une stratégie ambitieuse pour encourager et développer cette modalité de traitement. **Aujourd'hui, ils forment et accompagnent 450 patients à domicile, 300 en dialyse péritonéale et 150 en hémodialyse.**

L'AURA est une chance pour développer la dialyse à domicile. Car elle a une tradition forte sur cette modalité puisqu'elle a été créée en 1967 par le Pr Jean Hamburger, avec l'appui des autorités de la Sécurité Sociale et de l'Assistance Publique.

Historiquement, la dialyse à domicile était la norme : à la fin des années 1960, 90 % des patients dialysés en France l'étaient à domicile. "L'AURA Paris a une tradition forte sur cette modalité, car elle a été fondée en 1967 avec pour mission d'accompagner les patients à domicile, faute de centres de dialyse à l'époque", explique le Dr Hafedh Fessi, chef de service du PADD et de Châtillon, en charge de la stratégie pour la dialyse à domicile à L'AURA Paris.



DR HAFEDH FESSI,
CHEF DE SERVICE DU PADD
ET DE CHÂTILLON



Cependant, avec l'expansion des centres de dialyse, cette proportion a drastiquement chuté, ne représentant aujourd'hui que 1 % des patients en hémodialyse et environ 7 % en dialyse péritonéale. Consciente des bénéfices indéniables de cette approche, **L'AURA Paris et ses partenaires ont toujours préservé des structures et des modalités pour permettre l'autonomie des patients, et ambitionnent désormais d'en faire un axe majeur de leur développement.**

La volonté de promouvoir la dialyse à domicile repose sur plusieurs constats clairs : elle améliore significativement la qualité de vie des patients en leur offrant plus d'indépendance et de flexibilité, tout en réduisant les coûts pour la collectivité (moins de transports, de déchets, et une gestion optimisée des ressources). "Nous voulons offrir aux patients le choix et l'opportunité de retrouver une autonomie, tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté et sécurisé", précise le Dr Fessi. **C'est dans ce cadre qu'a été inaugurée, à l'automne 2024, une unité de transition inspirée des modèles canadien et belge, visant à accompagner un maximum de patients vers cette modalité.**

Pour concrétiser cette stratégie et cette ambition, L'AURA Paris et ses partenaires ont défini plusieurs **axes stratégiques** :

- **L'innovation technologique**, avec l'intégration du Pureflow, un système de traitement de l'eau réduisant drastiquement les déchets plastiques et la logistique (de 7,6 tonnes à 1,7 tonne par patient et par an). "C'est une avancée majeure qui simplifie le quotidien des patients et réduit notre empreinte écologique", souligne le Dr Fessi.

- **Le déploiement territorial**, en rapprochant l'offre de dialyse à domicile des patients grâce à des unités locales (le PADD pour le pôle sud ; Saint-Ouen pour le pôle nord ; les hôpitaux de Tenon, Montreuil et Saint-Maurice pour le pôle est) et en envisageant la création d'un pôle pour l'Ouest parisien en soutien à l'hôpital Ambroise-Paré.
- **Le numérique au service des patients**, avec une plateforme digitale incluant un portail-patient, des outils de e-learning, une hotline et la mise à disposition d'appareils connectés pour le suivi des paramètres de santé. "L'objectif est de permettre aux patients d'être acteurs de leur propre traitement grâce à des outils adaptés", ajoute le Dr Fessi.
- **Un accompagnement renforcé**, via la mise en place d'une équipe mobile de pratique avancée pour aider les patients les plus vulnérables, y compris ceux résidant dans des institutions comme les Ehpad.

En adoptant cette stratégie, L'AURA Paris et ses partenaires inscrivent leur action dans **"le sens de l'histoire"**, selon l'expression du Dr Fessi.



2. Interview de Dr Tomas Serrato : “Développer la dialyse à domicile et donner de l'autonomie aux patients”



DR TOMAS SERRATO,
RESPONSABLE MÉDICAL DU PADD
ET DE L'UNITÉ DE TRANSITION

Quels sont les principaux objectifs et missions du PADD ?

Le Pôle Autonomie Dialyse à domicile (PADD) de L'AURA Paris est unique en France. C'est un centre entièrement dédié aux patients dialysés à domicile. Le PADD, ouvert par Dr Anne Kolko en 2020, leur propose une prise en charge globale. Dans leur parcours, les patients ont accès, selon leurs besoins, à toute une équipe pluridisciplinaire, médecins, infirmières, mais aussi assistantes sociales, psychologues, diététiciennes...

La dialyse est un traitement lourd qui s'immisce dans la vie du patient. Nous pouvons proposer deux techniques de dialyse à domicile : l'hémodialyse et la dialyse péritonéale. Après avoir été informé, le malade choisit la technique de dialyse qui lui convient le mieux. Ensuite, nous le formons et nous l'accompagnons. **Avec un objectif : lui donner de l'autonomie et une meilleure qualité de vie.**

Quels sont les bénéfices pour les patients de la dialyse à domicile par rapport aux traitements en centre ?

Opter pour la dialyse à domicile signifie plus d'autonomie, une meilleure qualité de vie et une plus grande flexibilité. **Cette modalité permet aux patients de conserver une vie sociale et professionnelle en adaptant le traitement à leur rythme.**

Les patients peuvent choisir l'hémodialyse ou la dialyse péritonéale, et bénéficier d'une plus grande souplesse dans leur organisation quotidienne. De plus, la réduction des déplacements limite la fatigue et optimise leur temps.

“UN PROGRAMME INDIVIDUEL ET PERSONNALISÉ [...] À L'ISSUE DUQUEL ON [...] PROPOSE UNE PRISE EN CHARGE PERSONNALISÉE”

Pouvez-vous expliquer en quoi consiste le programme de Transition au sein de L'AURA Paris ? Comment accompagnez-vous les patients dans leur transition vers des soins plus autonomes ?

La création d'une unité de Transition a été mise en place à l'automne 2024. **C'est une porte d'entrée pour orienter vers la dialyse à domicile.** Ces unités existent déjà au Canada et en Belgique, encore trop peu en France.

A L'AURA Paris, nous avons décidé d'appeler ce programme ETAP « Espace de Transition vers l'Autonomie Progressive ».

L'unité de Transition (ETAP) a pour ambition de fournir à chaque patient de L'AURA Paris et de ses partenaires, ainsi qu'à chaque patient entrant, toutes les informations sur les différentes techniques de dialyse en « autonomie ». Car L'AURA Paris offre toutes les techniques de traitement dans ses différentes structures (PADD, UAD à Châtillon, Hémodialyse Longue Nocturne à APP, etc.)

Avec toujours comme objectif de favoriser l'autonomie du patient et d'améliorer ses conditions de vie, nous lui proposons un programme individuel et personnalisé de 3 à 6 semaines à l'issue duquel on lui propose une prise en charge personnalisée, orientée en priorité vers le domicile quand cette modalité est adaptée.

Chaque lundi, lors d'une réunion pluridisciplinaire (médecins, psychologues, diététiciennes, Major, staff...), nous parlons de chaque cas et tentons d'identifier les freins qui peuvent empêcher les techniques du domicile. La difficulté la plus fréquente concerne la superficie des logements en Île-de-France car il y a beaucoup de consommables à stocker. **Un exemple de solution à donner, c'est qu'on peut adapter les livraisons de consommables par semaine, quinzaine ou mensuelle, selon l'espace dédié pour le stockage au domicile du patient.**





Comment le PADD et ETAP s'inscrivent-ils dans la politique RSE de L'AURA Paris ? Quels sont les impacts environnementaux positifs de la dialyse à domicile (réduction des déplacements, gestion des ressources, etc.) ?

La dialyse génère une empreinte carbone significative, notamment en raison des déchets et des déplacements. **Si le "zéro carbone" n'est pas encore envisageable, la dialyse à domicile permet de réduire l'impact environnemental en limitant les trajets et en optimisant la gestion des consommables.**

L'AURA Paris investit également dans des innovations comme le système Pureflow, qui réduit de manière drastique la production de déchets plastiques notamment (de 7,6 tonnes à 1,7 tonne par an pour certains patients).

Comment voyez-vous l'évolution de la dialyse à domicile et des parcours de transition dans les prochaines années ?

J'ai rejoint L'AURA Paris parce que j'adhère totalement au projet médical et à ses orientations fortes pour développer la dialyse à domicile. L'AURA Paris dispose de toutes les techniques et de toutes les structures pour être le leader de la dialyse en autonomie.

Je pense qu'il y aura des décisions importantes à prendre à l'avenir pour des raisons budgétaires, et pour inciter à développer la dialyse à domicile. **Nos tutelles doivent prendre le problème à bras le corps et inciter davantage les techniques de dialyse à domicile qui font baisser les coûts et sont plus écologiques.**

Dans tous les cas, l'unité de Transition continuera de jouer un rôle-clé pour informer et orienter les patients vers une prise en charge plus autonome et adaptée à leurs besoins.

A L'AURA Paris, nous sommes prêts pour ce tournant.

“A L'AURA PARIS, NOUS SOMMES PRÊTS POUR CE TOURNANT. ”

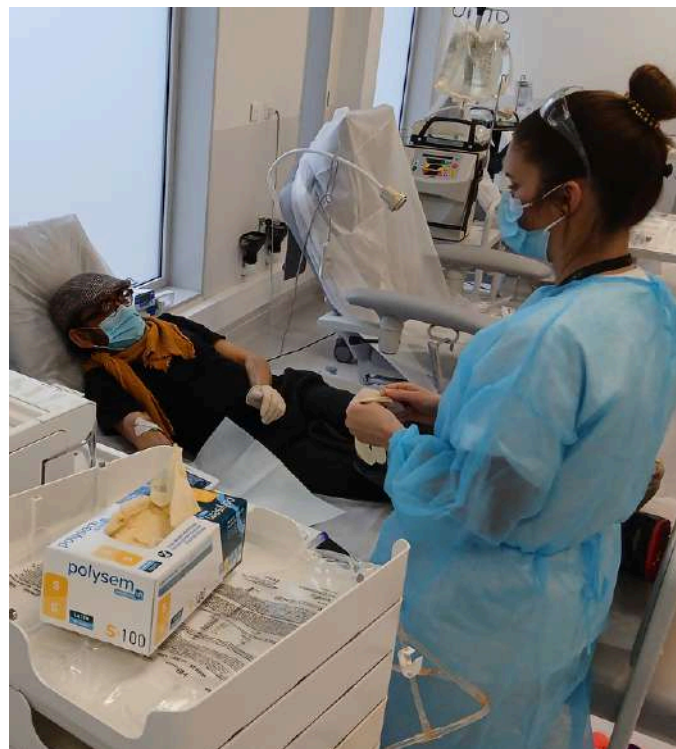
3. Témoignage de Najim, patient dialysé depuis 30 ans : “La dialyse à domicile, une nouvelle liberté”

Depuis plus de 30 ans, Najim vit avec une insuffisance rénale et a été dialysé dans plusieurs centres sans jamais entendre parler de la dialyse à domicile dans son parcours de soins. Ce n'est que grâce à la conversation fortuite avec une autre patiente qu'il découvre cette possibilité et cette nouvelle modalité. « C'est incroyable de penser que pendant toutes ces années, personne ne m'avait présenté cette option », confie-t-il.

Après deux échecs de greffe en 1996 et 1999, Najim fait la connaissance du Dr Anne Kolko. Vingt ans plus tard, en 2020, confronté à l'épuisement des déplacements quotidiens pour la dialyse, il pose un ultimatum à son médecin : « Soit je peux être dialysé à domicile, soit j'arrête tout ». C'est alors qu'il reprend contact avec le Dr Kolko, alors à la tête du PADD (Pôle Autonomie Dialyse à Domicile) de L'AURA Paris, une unité unique en France qui accompagne et forme les patients à la dialyse à domicile.

Pendant 15 ans, Najim avait adopté la dialyse quotidienne avec des séances plus courtes pour pouvoir continuer à travailler tout en préservant sa santé. Mais les heures passées en transport et en centre sont devenues pesantes. « **On parle souvent des trois heures de dialyse, mais on oublie le temps de transport, le branchement et le débranchement. Cela représente à chaque dialyse une demi-journée sacrifiée** », explique-t-il

Depuis qu'il est passé à la dialyse à domicile, sa vie a radicalement changé. « Avant, toute ma vie tournait autour de la dialyse. Aujourd'hui, c'est la dialyse qui s'adapte à ma vie et à mon emploi du temps. Je me dialyse quand je veux et quand je peux ». Cette flexibilité a eu un impact profond sur sa qualité de vie.



**NAJIM,
PATIENT DIALYSÉ DEPUIS
30 ANS**



“AVANT, TOUTE MA VIE
TOURNAIT AUTOUR DE LA
DIALYSE, TÉMOIGNE
NAJIM. AUJOURD’HUI,
C’EST LA DIALYSE QUI
S’ADAPTE À MA VIE ET À
MON EMPLOI DU TEMPS. JE
ME DIALYSE QUAND JE
VEUX ET QUAND JE PEUX. ”

Ambassadeur de l'autonomie en dialyse

Depuis cinq ans, Najim est devenu un fervent défenseur de la dialyse à domicile et du PADD de L'AURA Paris. « En plus de trente ans, je suis passé dans beaucoup de centres de dialyse où le patient n'est qu'un numéro. Ici, au PADD, **on est traité avec humanité et considération**. Le PADD offre une prise en charge globale et personnalisée, axée sur l'autonomie et la qualité de vie des patients », témoigne-t-il.

La gestion des consommables est également adaptée aux besoins des patients, avec des commandes possibles à la semaine, à la quinzaine ou au mois. **Cette souplesse contribue à la sensation de liberté retrouvée.**

Un message d'espoir

Aujourd'hui, Najim encourage vivement les patients à envisager la dialyse à domicile : « À celles et ceux qui peuvent se soigner à domicile, je conseille de franchir le pas. C'est une autre qualité de vie, c'est une autre vie ».

Son témoignage incarne l'espoir et la possibilité d'une vie plus autonome pour les patients dialysés.

“C’EST UNE AUTRE QUALITÉ
DE VIE, C’EST UNE AUTRE
VIE.”

4. Interview de Pascale Prébin, infirmière au PADD : “Une experte au service de la dialyse péritonéale”

Dans le domaine de la dialyse à domicile, la dialyse péritonéale (DP) occupe une place particulière. Pascale Prébin, infirmière formatrice et référente en DP au PADD à L'AURA Paris, est une figure bien connue de cette modalité en France. Avec une carrière riche de plusieurs décennies et une expertise reconnue, elle joue un rôle essentiel dans la formation des patients et de leurs aidants de L'AURA Paris et de ses hôpitaux partenaires.

En juin 2020, Pascale Prébin participe à la création du PADD (Pôle d'Accompagnement à la Dialyse à Domicile). **"Le Dr Anne Kolko voulait un lieu à dimension humaine, où les patients peuvent se former et gagner en autonomie, avec un suivi personnalisé."** Cette structure unique en France marque une étape importante dans l'amélioration de la prise en charge des patients en dialyse à domicile.

Un parcours marqué par l'expérience

"Après mon diplôme d'infirmière, j'ai occupé plusieurs postes dans différents services hospitaliers en Île-de-France. Après deux années, j'ai commencé à travailler dans la dialyse, en particulier l'hémodialyse," raconte Pascale Prébin. Pendant 17 ans, elle exerce dans plusieurs centres de dialyse avant de découvrir la dialyse péritonéale en 2004.

"J'étais curieuse d'apprendre toutes les modalités de la dialyse et j'avais besoin d'une autre approche avec les patients. **La formation à la DP offre une relation plus apaisée, un partenariat avec le patient, qui devient acteur de sa maladie et moins dépendant.**" Cette vision de l'accompagnement et de l'autonomie du patient a guidé son engagement dans la formation et l'accompagnement des patients dialysés à domicile.



PASCALE PRÉBIN,
INFIRMIÈRE FORMATRICE ET
RÉFÉRENTE EN DIALYSE
PÉRITONÉALE AU PADD



Selon Pascale Prébin, un infirmier spécialisé en dialyse péritonéale doit posséder un éventail de compétences techniques et relationnelles. "Il faut une parfaite maîtrise du matériel et des protocoles, mais aussi beaucoup de patience et de pédagogie. La formation des patients et des aidants est essentielle pour garantir une bonne observance et leur autonomie."

Au quotidien, Pascale accompagne les patients et leurs aidants à travers un apprentissage progressif, de la manipulation de la machine à l'organisation des soins à domicile. "Je me déplace en pré-visite pour conseiller les patients sur les meilleures conditions d'installation. Ensuite, je suis présente lors de la première dialyse à domicile pour les rassurer et assurer un suivi optimal."

L'évolution de la prise en charge en DP

Aujourd'hui, la DP concerne environ 7% des patients dialysés à domicile, majoritairement des personnes âgées de 60 à 90 ans. "C'est une modalité moins fatigante, avec moins de transport, mais qui reste toutefois contraignante car la dialyse péritonéale sur machine, c'est 8 heures par nuit chaque jour et l'alternative à cette option est de faire 3 ou 4 échanges manuels par jour à raison d'une demi-heure par échange," explique Pascale Prébin.

Les jeunes patients sont moins enclins à choisir cette option, principalement pour des raisons d'image corporelle. "Beaucoup ne veulent pas d'un cathéter visible. Ceux qui optent pour la DP le font souvent temporairement, en attendant une greffe ou parce qu'ils ont une phobie des aiguilles."

À L'AURA Paris, la dialyse péritonéale est systématiquement proposée aux patients. "Ce n'est pas le cas partout. Certains néphrologues et établissements ne présentent pas toujours cette modalité comme option. Avec le programme ETAP, lancé à l'automne 2024, L'AURA Paris garantit à chaque patient une information claire et complète sur toutes les modalités de dialyse."

Malgré les contraintes, Pascale Prébin croit à l'avenir de la dialyse péritonéale. « Les progrès technologiques et une meilleure information des patients permettront sans doute une augmentation du nombre de patients en DP », grâce notamment au développement d'applications connectées et de solutions de télésuivi qui viendront renforcer la sécurité et le confort des patients.

"LA FORMATION DES PATIENTS ET DES AIDANTS EST ESSENTIELLE POUR GARANTIR UNE BONNE OBSERVANCE ET LEUR AUTONOMIE."

5. Interview de Pierre Villeneuve, cadre de santé au PADD : “Un engagement au service des patients”

Infirmier de formation et cadre de santé, Pierre Villeneuve a choisi de rejoindre le PADD de L'AURA Paris, créé il y a maintenant cinq ans, convaincu que la dialyse à domicile représente une avancée majeure pour l'autonomie et la qualité de vie des patients.

« Ce poste m'a séduit par sa dimension humaine et pluridisciplinaire, explique-t-il. Ici, nous ne nous contentons pas de soigner, nous accompagnons, nous formons et nous innovons. » Son rôle est de faire connaître cette modalité et de soutenir les patients dans leur transition. Sa mission ? Participer à développer la dialyse à domicile et en faire une réelle alternative pour le plus grand nombre.

Qu'est-ce qui vous passionne le plus dans votre métier et dans l'accompagnement des patients en dialyse à domicile ?

J'ai choisi de rejoindre le PADD car c'est l'ADN même de la santé publique : améliorer la qualité de vie des patients et leur offrir une véritable autonomie dans leur parcours de soins. Cette structure unique en France, portée par L'AURA Paris, représente une approche innovante de la dialyse à domicile, où le patient est réellement acteur de sa prise en charge.

Ce poste m'a attiré parce qu'il allie plusieurs dimensions essentielles à mes yeux : l'accompagnement des patients dans leur quotidien, la promotion de la santé, le travail relationnel avec les partenaires et la gestion de projets pour développer encore davantage cette modalité.



PIERRE VILLENEUVE,
CADRE DE SANTÉ AU PADD



Être cadre de santé au sein du PADD, c'est aussi s'inscrire dans une dynamique de transmission et de collaboration. **Nous avons un rôle-clé dans la formation des hôpitaux partenaires, l'accompagnement des patients et la sensibilisation des professionnels pour faire connaître et reconnaître la dialyse à domicile.** Comme ce fut le cas avec l'hôpital Debré que nous avons accompagné dans leur projet de proposer de la dialyse à domicile pédiatrique.

Ce qui me motive profondément, c'est de contribuer à un projet structurant pour tout un territoire, en adaptant les solutions aux réalités locales et aux besoins spécifiques de chaque patient. Le PADD est un modèle qui place l'humain au centre et qui fait évoluer la prise en charge vers plus de souplesse et de personnalisation – c'est ce qui rend mon engagement dans cette mission si passionnant.

Quels sont les principaux avantages de la dialyse à domicile pour les patients, en termes de qualité de vie et d'autonomie ?

La dialyse à domicile offre aux patients une autonomie précieuse et améliore considérablement leur qualité de vie. Le patient est vraiment acteur et au centre de sa prise en charge. **C'est la pathologie qui s'adapte à la vie du patient, et plus l'inverse.** Nous lui offrons un accompagnement personnalisé, adapté à son quotidien et à ses contraintes. Cette modalité permet une plus grande flexibilité dans l'organisation des séances et réduit la fatigue liée aux déplacements en centre. Ainsi, les patients peuvent mieux concilier leur traitement avec leur vie professionnelle et familiale. Nous effectuons près de 200 visites par an au domicile de patients.

“UN MODÈLE QUI [...] FAIT ÉVOLUER LA PRISE EN CHARGE VERS PLUS DE SOUPLESSE ET DE PERSONNALISATION”

Une indemnité versée par l'assurance maladie aux patients, qui font de la dialyse à domicile, leur permet de prendre en charge une partie des coûts supplémentaires liés à la dialyse à domicile, notamment pour l'électricité, l'eau et l'aménagement du domicile afin de stocker le matériel nécessaire. Ce soutien facilite l'accès à cette solution pour un plus grand nombre de patients.

Comment se déroule le processus de formation des patients et de leurs proches à la dialyse à domicile ?

Sous la supervision d'un médecin, le processus débute par une évaluation personnalisée pour analyser la faisabilité de la dialyse à domicile en fonction du profil du patient. Une visite à domicile est alors organisée pour évaluer l'adaptation du cadre de vie aux exigences de la dialyse. Ensuite, une formation pratique et théorique est dispensée en centre, au cours de laquelle les patients apprennent à utiliser leur matériel, à respecter les règles d'hygiène et à anticiper d'éventuelles complications. Enfin, un suivi étroit est mis en place, avec des contacts réguliers et un accompagnement par toute l'équipe soignante pour répondre aux interrogations du patient et de ses proches.



Quels sont les défis les plus fréquents rencontrés par les patients lors de la transition vers la dialyse à domicile ? Comment assurez-vous le suivi et le soutien des patients à distance, une fois qu'ils sont autonomes ?

Le passage à la dialyse à domicile est une étape qui peut être déroutante pour certains patients. **La charge mentale est un élément à ne pas sous-estimer.** Le patient doit gérer son propre traitement, les livraisons de matériel, la gestion des déchets médicaux et la coordination de différents intervenants.

Pour prévenir ce stress, le PADD offre des solutions de repli. Il est là pour offrir du temps de respiration au patient à domicile et propose plusieurs services comme un entretien avec la psychologue, la diététicienne, l'assistant social... Il a aussi la possibilité de faire des séances à la demande de 4h au PADD pour lui permettre d'avoir un week-end, ou avant ses vacances, ou d'avoir à gérer moins de consommables à domicile aussi.

L'isolement social peut aussi être un défi. Contrairement à la dialyse en centre, le patient se retrouve seul chez lui, c'est pourquoi nous encourageons la participation aux groupes de parole et au réseau de patients experts, qui partagent les mêmes vécus et expériences.

Comment sensibilisez-vous les patients et le personnel aux pratiques écoresponsables dans le cadre de la dialyse ?

La dialyse est une pratique médicale gourmande en ressources, notamment en eau et en matériel médical à usage unique. Notre objectif est d'optimiser l'ensemble du processus pour le rendre plus durable.

Le PADD suit, déploie et forme aux toutes dernières avancées technologiques qui arrivent comme le Pureflow, un appareil à micro-filtration de l'eau à domicile pour créer du dialysat et réduire le nombre de poches d'acide. Le volume passe ainsi d'une palette à un quart de palette.

Nous travaillons aussi main dans la main avec la pharmacie et les équipes logistiques pour éviter le gaspillage et ajuster les commandes en fonction des besoins réels des patients. Car les médicaments non-utilisés sont détruits. **Des actions de sensibilisation sont mises en place auprès des soignants et des patients pour améliorer la gestion des déchets médicaux et adopter des gestes plus responsables.** Nous accompagnons les patients dans cette démarche.

“C'EST UNE ALTERNATIVE QUI OFFRE PLUS D'INDÉPENDANCE ET UNE MEILLEURE GESTION DU QUOTIDIEN, TOUT EN BÉNÉFICIAIRE D'UN SUIVI MÉDICAL RIGOUREUX. ”





450

L'AURA Paris, premier acteur de la dialyse à domicile en Île-de-France, et ses partenaires s'engagent pleinement dans cette dynamique en déployant une stratégie ambitieuse pour encourager et développer cette modalité de traitement. **Aujourd'hui, ils forment et accompagnent 450 patients à domicile, 300 en dialyse péritonéale et 150 en hémodialyse.**

Favorisant une meilleure autonomie pour les patients, cette approche réduit l'usage des infrastructures hospitalières, diminue les consommables, et limite les impacts environnementaux notamment en matière de transports.



4 | LE QUIZZ DU MOIS



1. Qu'est-ce que la dialyse à domicile ?

- a) Un traitement uniquement effectué en hôpital
- b) Un traitement permettant de filtrer les déchets sanguins à domicile
- c) Une méthode de traitement pour les maladies cardiaques

2. Quel est l'avantage principal de la dialyse à domicile par rapport à la dialyse en centre ?

- a) Elle nécessite moins de matériel
- b) Elle permet une plus grande flexibilité dans les horaires
- c) Elle est moins coûteuse

3. Quels types de dialyse à domicile existent ?

- a) Dialyse péritonéale et hémodialyse à domicile
- b) Dialyse hémodynamique et péritonéale
- c) Dialyse sanguine et abdominale

4. La dialyse à domicile nécessite-t-elle une formation spécifique ?

- a) Oui, les patients doivent être formés pour effectuer la dialyse de manière autonome
- b) Non, c'est un traitement très simple qui peut être réalisé sans formation
- c) Oui, mais la formation est uniquement pour les professionnels de santé

5. Quels sont les risques associés à la dialyse péritonéale à domicile ?

- a) Infection du cathéter péritonéal
- b) Hypertension
- c) Perte de poids importante

6. Quels sont les avantages de l'hémodialyse à domicile par rapport à l'hémodialyse en centre ?

- a) Plus de confort et possibilité de gérer les séances de manière plus flexible
- b) Elle est plus efficace que la dialyse en centre
- c) Elle est moins coûteuse pour les patients

7. Est-il possible d'arrêter la dialyse à domicile sans l'avis du médecin ?

- a) Oui, à tout moment
- b) Non, toute modification du traitement doit être discutée avec le médecin
- c) Oui, mais seulement après un certain nombre de séances

8. Combien de patients dialysés à domicile sont pris en charge par L'AURA Paris ?

- a) 300
- b) 450
- c) 150

9. Quelle est l'innovation technologique qui permet de réduire les déchets plastiques et la logistique pour la dialyse à domicile ?

- a) Aquafresh
- b) Pureflow
- c) DialoClean

10. Comment s'appelle l'unité de transition créée par L'AURA Paris pour accompagner les patients vers la dialyse à domicile ?

- a) TRAD (Transition vers l'Autonomie en Dialyse)
- b) ETAP (Espace de Transition vers l'Autonomie Progressive)
- c) INITIA (Initiation à l'Autonomie)

Réponses : 1. b, 2. b, 3. a, 4. a, 5. a, 6. a, 7. b, 8. b, 9. b, 10. b



AVRIL 2025 | NUMÉRO 8

Des suggestions ? Des questions ?
Envoyez-nous un mail à
developpementdurable@auraparis.org



AURAPARIS
ASSOCIATION POUR LE REIN